



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard



VOL. 36, ÉDITION MENSUELLE N° 08  
26 août, 2011

Numéro de publication 40063779

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 9
Partie 2 Corrections aux cartes .....	10 à 17
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	18
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	19

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation



## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.**

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

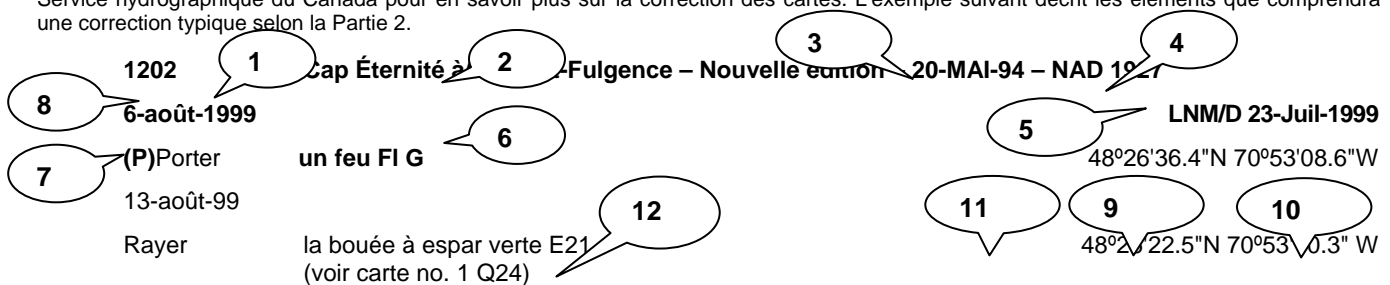
**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**NOTA:** This publication is also available in English.

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



(F2007107) LF (700) MPO(6829264-01)

1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence du SHC

11 - Numéro de référence de la GCC

12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### **AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)**

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### **Pacifique**

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380,  
Case postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER, BC V6B 4N6**

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: 1-(604) 666-8453  
Numéro Téléx: 043-52586 CGTC VAS VCR  
Courriel: [mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web:

[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm)

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)

Site Web:

[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm)

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Inuvik  
Case postale 2659  
**INUVIK, NT X0E 0T0**

Téléphone: (867) 777-2667  
Facsimilé: (867) 777-2851

### **ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS**

#### **ACCÈS WEB**

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoXOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7>. Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM. ....	2
*804 ENVIRONNEMENT CANADA – AU SUJET DE L'EXTENSION DU SERVICE DE PRÉVISION MARITIME À CERTAINES SECTIONS DES ZONES METAREA XVII ET XVIII. ....	4
*803 ENVIRONNEMENT CANADA - METAREAS XVII ET XVIII. ....	3
*808 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2011 - AVIS 7A - PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS LES EAUX DU NORD CANADIEN .....	7
*809 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2011 - AVIS 35 - ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES. ....	6
*801 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES. ....	2
*802 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	2
*805 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	6

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3311	10	4429	2		
3312	10	4652	2		
3313	11	5410	16		
3411	11	5449	17		
3458	11	5450	17		
3473	11	6310	17		
3489	11	6431	2		
3494	11	7082	17		
3495	12				
L/C 3512	12				
3513	12				
3535	12				
3538	12				
3539	13				
3546	13				
3674	13				
3724	13				
3726	14				
3728	14				
3737	14, 15				
3742	15				
3807	15				
3910	15				
3931	15				
3938	15				
3941	16				
3943	16				

**PARTIE 1 – Édition 08/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition 08/2011  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –  
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION -  
SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

\*801

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT #	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4429	Havre Saint-Pierre et les approches/and Approches	1:20000	18-FÉV-2011	1	\$20.00
4652	Humber Arm Meadows Point to/à Humber River	1:14600	30-AVR-2010	1	\$20.00
6431	East Channel, Lousy Point to/à Tuktoyaktuk Kilometre 1710 / Kilometre 1766	1:50000	14-JAN-2011	4	\$12.00

\*802

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573401	Pond Inlet
CA570159	Powell River and/et Westview
CA570214	Approaches to/Approches à Oak Bay
CA570239	Ganges Harbour and/et Long Harbour
CA373128	Crozier Strait and/et Pullen Strait
CA376011	Approaches to Saint John / Approches à Saint John
CA376044	Little Hope Island to/à Cape St Marys

**PARTIE 1 – Édition 08/2011  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>PRODUIT EN CIRCULATION</b>	
<b>NUMERO CEN S-57</b>	<b>TITRE DE LA CARTE</b>
CA576064	Entrance to/Entrée à Great Bras D'Or
CA476071	Witless Bay
CA476073	Fermeuse Harbour
CA476074	Aquaforte Harbour
CA476081	Head of/Fond de Placentia Bay - Continuation B
CA576096	International Piers
CA576099	Sydney Wharves/Quais
CA576100	Sydport
CA576114	Long Pond
CA576121	Bell Island
CA576122	Portugal Cove
CA576123	Foxtrap
CA576124	Port de Grave
CA576129	Port de Plaisance Marina, Shediac Bay
CA576130	Quai / Wharf Pointe du Chêne
CA576132	Quai / Wharf Richibucto
CA376134	Neguac Bay (Continuation A)
CA376137	Sable Island/Ile de Sable, Western Portion/Partie Ouest
CA276286	Northumberland Strait
CA576603	Bay Roberts
CA376655	Cape Freels to/à Exploits Islands
CA476688	Gray Strait and Button Islands
CA479006	Baie des Sept-Îles
CA579008	Sept-Îles

**\*803 ENVIRONNEMENT CANADA - METAREAS XVII ET XVIII.**

Avis de capacité opérationnelle totale des zones METAREA XVII et XVIII - Canada.

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, le service des prévisions maritimes des zones METAREA XVII et XVIII effectuera une transition vers une capacité opérationnelle totale. Les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII seront diffusés par Environnement Canada conformément au manuel commun de renseignements sur la sécurité maritime de l'OMI/OHI/OMM.

Au cours de la saison de navigation, les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII au sud du soixante-quinzième parallèle seront diffusés sur le réseau SafetyNet du satellite Inmarsat-C en mode EGC. Les heures de diffusion seront les suivantes :

METAREA XVII (ROP) à 0300 UTC et 1500 UTC quotidiennement.  
METAREA XVIII (ROA-O) à 0300 UTC et 1500 UTC quotidiennement.

Les messages seront transmis à une zone rectangulaire jusqu'à ce que les stations terminales Inmarsat-C ou Mini-C exploitées dans les eaux arctiques soient mises à jour. Les usagers devraient noter que les MSI météorologiques reçues par leurs stations terminales Inmarsat-C peuvent être identifiées MSI de navigation.

Au cours de la saison de navigation, les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII au nord du soixante-dixième parallèle seront diffusés par impression directe à bande étroite HF sur la fréquence 8416.5 kHz à partir du centre de la Garde côtière canadienne à Iqaluit (Nunavut). Les heures de diffusion seront 0330 UTC et 1530 UTC quotidiennement.

Les navigateurs doivent noter que les dates réelles de prestation du service en HF seront annoncées par avis à la navigation de la Garde côtière canadienne.

Coordonnées pour les zones METAREA XVII et XVIII :

Téléphone : 1-709-256-6612  
Télécopieur : 1-709-256-6627  
Courriel : [metareas17.18@ec.gc.ca](mailto:metareas17.18@ec.gc.ca)



**PARTIE 1 – Édition 08/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*804 ENVIRONNEMENT CANADA – AU SUJET DE L'EXTENSION DU SERVICE DE PRÉVISION MARITIME À CERTAINES SECTIONS DES ZONES METAREA XVII ET XVIII.**

À partir du 28 juin 2011 à 1600 UTC les bulletins de prévisions METAREA suivants seront modifiés pour inclure de nouvelles zones de prévision.

**En ce moment, les bulletins sont disponibles en Anglais seulement.**

FQCN01 CWNT - marine forecasts for METAREA XVII north of 75N - Zone 1 centred on 75.7N135W, Zone 2 centred on 77.3N135W, South Prince Patrick, Prince Patrick, North Prince Patrick.

FQCN03 CWNT - marine forecasts for METAREA XVIII north of 75N - Fitzwilliam, Griper, Ballantyne, Brock, Wilkins, Borden, Hazen, Gustaf, Peary, South Ellef Ringnes, Ellef Ringnes, Hassel, Massey, South Sverdrup, North Sverdrup, South Axel Heiberg, Axel Heiberg, Greely, Nansen, Ellesmere, Ward Hunt, Bartlett, Alert.

FQCN04 CWNT - marine forecasts for METAREA XVIII south of 75N - Liddon.

Ces nouvelles zones de prévisions maritimes sont généralement situées entre l'archipel Canadien du nord-ouest de l'arctique et la frontière de la zone économique exclusive du Canada.

Pour de l'information plus détaillée sur les limites géographiques associées avec les nouvelles zones maritimes veuillez contacter le service météorologique du Canada à :

téléphone : +1 (709) 256-6612  
fax : +1 (709) 256-6627  
courriel : [metareas17.18@ec.gc.ca](mailto:metareas17.18@ec.gc.ca)

Ou en consultant le site web de la Commission conjointe sur l'océanographie et la météorologie maritime (JCOMM) à <http://weather.gmdss.org> ou en consultant le site des avis aux navigateurs (NOTMAR) de la Garde côtière canadienne à <http://notmar.gc.ca>.

**PARTIE 1 – Édition 08/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**Fig. 1 : Carte des nouvelles zones météorologiques maritimes de l'Extrême-Arctique.**

**Graphique téléchargement - <http://notmar.gc.ca/fra/services/notmar/8s1f11.jpg> ou <http://notmar.gc.ca/fra/services/notmar/8s1f11.pdf>**

**Tableau 1 : noms des nouvelles zones météorologiques maritimes de l'Extrême-Arctique.**

<b>eaux de l'Extrême-Arctique</b>	
201	Zone 1 centrée sur 75.7° n 135° w
202	Zone 2 centrée sur 77.3° n 135° w
203	Prince Patrick sud
204	Prince Patrick
205	Prince Patrick nord
206	Liddon
207	Fitzwilliam
208	Griper
209	Ballantyne
210	Brock
211	Wilkins
212	Borden
213	Hazen
214	Gustaf
215	Peary
216	Ellef Ringnes sud

**PARTIE 1 – Édition 08/2011  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

217	Ellef Ringnes
218	Hassel
219	Massey
220	Sverdrup sud
221	Sverdrup nord
222	Axel Heiberg sud
223	Axel Heiberg
224	Greely
225	Nansen
226	Ellesmere
227	Ward Hunt
228	Bartlett
229	Alert

**\*805 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

**Détroit de Juan de Fuca, Haro Strait et Boundary Passage.**

En vue de se conformer aux pratiques internationales en la matière, le Canada et les États-Unis d'Amérique ont convenu d'éliminer les couvertures cartographiques chevauchantes des cartes électroniques de navigation (CÉN). Les premières zones à faire l'objet de cette mesure sont celles du détroit de Juan de Fuca, de Haro Strait et de Boundary Passage. Ce nouveau dispositif de couverture de CÉN amènera chaque pays à apporter des modifications à leurs zones respectives couvertes, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule carte marine couvrant une région donnée. Ces nouvelles limites sont affichées dans les messages importants à : <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>.

Ces modifications entreront en vigueur le 15 décembre 2011, à 0000, temps universel coordonné (TUC).

Un Avis aux navigateurs sera publié lorsque les nouvelles CÉN seront offertes au public.

**\*809 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2011 – AVIS 35 - ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES.**

Page F35-22

Modifier

Zones d'exercices de la côte ouest						
Zone Maritime	Espace Aérien	Endroit	Coordonnées		Emploi	Diagramme
<b>CHARLIE DELTA 6</b>		Carte 3000	50°45'00"N	127°40'00"W	Zone d'exercices de sous-surface	<b>11</b>
			50°45'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	128°40'00"W		

Pour lire

Zones d'exercices de la côte ouest						
Zone Maritime	Espace Aérien	Endroit	Coordonnées		Emploi	Diagramme
<b>CHARLIE DELTA 6</b>		Carte 3000	50°45'00"N	127°40'00"W	Zone d'exercices de sous-surface	<b>11</b>
			50°45'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°40'00"W		

\*808

**PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2011 – AVIS 7A - PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS LES EAUX DU NORD CANADIEN**

Après la Page A7-3  
Insérer

Page A7A-1

**7A PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS LES EAUX DU NORD CANADIEN**

**1 Objet :**

Cet avis vise à aider les navigateurs, les propriétaires et les exploitants de navires qui prévoient naviguer dans les eaux du Nord canadien à préparer et à effectuer un voyage sécuritaire.

Les recommandations et les informations fournies dans cet avis se veulent un complément à toute autre obligation légale du propriétaire, de l'exploitant, du capitaine et de toute autre personne ayant un intérêt dans le navire, ainsi qu'à tout exercice d'une diligence raisonnable et toute bonne pratique de matelotage exigés d'un capitaine de navire.

**2 Contexte :**

L'Arctique canadien présente un grand nombre de défis pour la navigation maritime à cause des conditions climatiques, des basses températures, de l'état des glaces variables et de la géographie. La région est isolée et vaste, ce qui rend difficile les activités de réparations, de sauvetage et de dépollution. Les routes, les bandes d'atterrissage et les ports sont peu nombreux et éloignés les uns des autres, et les ressources de recherche et sauvetage sont limitées. En cas d'urgence, il est possible de puiser des ressources d'autres services nécessaires comme le déglçage et le ravitaillement des communautés. De plus, l'Arctique est sensible sur le plan environnemental et prend du temps à se remettre des dommages, donc un incident de pollution pourrait être lourd de conséquences. Le navigateur doit se rappeler que la plupart des eaux de l'Arctique canadien n'ont pas fait l'objet d'études en fonction des normes modernes.

Par conséquent, pour naviguer dans l'Arctique, il faut avoir un équipage qui a des connaissances spécialisées. Un voyage sécuritaire dans l'Arctique commence avec un plan de voyage détaillé qui tient compte des conditions, des défis sur le plan de la navigation et des dangers propres à l'Arctique ainsi que des capacités et des limites opérationnelles du navire.

La résolution A.1024(26) de l'OMI, *Directives pour les navires exploités dans les régions polaires*<sup>1</sup> reconnaît que les navires exploités dans des régions polaires sont exposés à des risques uniques. Les lignes directrices visent à aborder les dispositions supplémentaires considérées comme nécessaires afin de tenir compte des conditions climatiques des eaux polaires. Ainsi, il est recommandé que ces lignes directrices soient prises en considération lors de la planification d'un voyage dans les eaux de l'Arctique canadien.

**3 Planification d'un voyage**

Le Règlement<sup>2</sup> exige qu'avant de naviguer dans la mer, le capitaine du navire doit s'assurer que le voyage prévu a été planifié à l'aide des plus récentes éditions des cartes, des documents et des publications et que la résolution A.893(21) de l'Organisation maritime internationale (OMI), *Directives pour la planification du voyage*<sup>3</sup>, a été prise en considération. Pour la navigation dans l'Arctique, il est particulièrement pertinent de noter que le plan de voyage doit, entre autres, prévoir tous les dangers connus sur le plan de la navigation et toutes les conditions météorologiques défavorables; il doit également éviter, autant que possible, toute mesure ou activité qui pourrait nuire à l'environnement. Les navires à passagers devraient également tenir compte de la résolution A.999(25) de l'OMI, *Directives sur la planification de voyage applicables aux navires à passagers exploités en zones éloignées*<sup>4</sup>, et des *Lignes directrices concernant l'exploitation des navires à passagers dans les eaux arctiques canadiennes* de Transports Canada<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> [http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data\\_id%3D29985/A1024%2826%29.pdf](http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data_id%3D29985/A1024%2826%29.pdf)

<sup>2</sup> LMMC 2001, Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques 1995 et Règlement SOLAS V/34

<sup>3</sup> <http://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/a2res893f.pdf>

<sup>4</sup> [http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data\\_id%3D23366/A999%2825%29.pdf](http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data_id%3D23366/A999%2825%29.pdf)

<sup>5</sup> <http://tcwwwdev/marinesafety/tp/tp13670/menu.htm>

**PARTIE 1 – Édition 08/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Les points suivants font ressortir certains enjeux et certaines sources d'information qui devraient être pris en considération lors de la planification d'un voyage dans les eaux du Nord canadien.

**4 Les cartes et les avis**

À l'heure actuelle, moins de 10 % des eaux de l'Arctique ont fait l'objet d'études en fonction des normes modernes. De plus, le navigateur doit être au courant des données horizontales utilisées dans les cartes. Les positions GPS peuvent uniquement être représentées graphiquement directement sur des cartes du NAD 83 (équivalentes à celles du WGS 84). Pour ce qui est des cartes utilisant d'autres données, les corrections appropriées doivent être apportées. Certaines cartes de l'Arctique n'ont pas de données de référence et donc aucune correction disponible. Dans ces cas, d'autres sources d'information sur la position devraient être utilisées, comme le radar et les lignes de position visuelles, lorsque cela est possible. Il est toujours recommandé d'utiliser plus d'un moyen pour déterminer la position.

Comme toujours, les navigateurs doivent utiliser des cartes nautiques et des publications nautiques à jour pour planifier chaque voyage.<sup>6</sup> Cela comprend l'utilisation des Avis aux navigateurs<sup>7</sup> annuels et mensuels et les Instructions nautiques pour le Nord du Canada<sup>8</sup>. Soulignons tout particulièrement qu'étant donné les défis présentés par la cartographie, la confirmation des anomalies dans les cartes et l'entretien des aides à la navigation dans les eaux du Nord canadien, les navigateurs doivent s'assurer de tenir compte de tous les Avis aux navigateurs (radiodiffusés et écrits) et de tous les avertissements des NAVAREA en vigueur dans la région. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la Garde côtière canadienne (GCC)<sup>9</sup>.

**5 Service d'information sur les glaces, rapports NORDREG et plan de navigation**

La GCC offre un service d'information sur les glaces à l'appui des navires qui naviguent dans les eaux du Nord canadien pendant la saison de navigation. Les navires peuvent obtenir des renseignements actualisés sur l'état des glaces, des conseils au sujet des routes et un soutien pour les aides à la navigation et les brise-glaces, lorsqu'il y en a et s'il est jugé nécessaire, en communiquant avec NORDREG Canada. Les conditions météorologiques, les avis sur la présence de glaces, les prévisions et les cartes synoptiques sur les glaces sont également radiodiffusés quotidiennement. Les navires assujettis au *Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien* doivent rendre compte à NORDREG, conformément au Règlement en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Les navires qui ne sont pas tenus de rendre compte à NORDREG doivent au moins présenter un plan de navigation à une personne responsable. Cette personne doit avoir reçu la directive de communiquer avec le Centre conjoint de coordination de sauvetage ou le Centre régional de sauvetage maritime si le navire est échu. S'il est impossible de présenter un plan de navigation à une personne responsable, le plan de navigation peut être présenté par téléphone, par radio ou en personne à un centre de Services de communications et de trafic maritimes. En mer, les capitaines et les exploitants qui n'ont pas présenté de plan de navigation sont encouragés à faire état quotidiennement de leur position pendant les longs voyages. Après le voyage, le plan de navigation doit être fermé ou désactivé faute de quoi une recherche non fondée pourrait être menée.

Il est possible de consulter la publication « Aides radio à la navigation maritime<sup>10</sup> » de la GCC pour obtenir de plus amples renseignements, y compris des détails sur la zone NORDREG, sur les rapports, sur les fréquences radio, et sur les heures de communication et de radiodiffusion navire-terre.

**6 Navigation dans les glaces en eaux canadiennes**

La publication « Navigation dans les glaces en eaux canadiennes<sup>11</sup> » de la GCC indique les précautions nécessaires que doivent prendre les navires naviguant en eaux canadiennes prises par des glaces. Le document donne aux capitaines et aux officiers de quart les renseignements nécessaires pour bien comprendre les dangers, les techniques de navigation et la réaction du navire. Il comprend des renseignements sur la planification de traversées pour les routes prises par les glaces et les principes de navigation à de hautes latitudes. Chaque navire de 100 tonnes de jauge brute ou plus naviguant dans les eaux canadiennes où il y a risque de glace doit avoir cette publication à bord et doit l'utiliser.

---

<sup>6</sup> LMMC 2001, Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques 1995 et Règlement SOLAS V/34

<sup>7</sup> <http://www.notmar.gc.ca/politique.php>

<sup>8</sup> <http://www.charts.gc.ca/publications/sd-in/north-nord-fra.asp>

<sup>9</sup> [http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

<sup>10</sup> [http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/SCTM\\_Aides\\_radio](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/SCTM_Aides_radio)

<sup>11</sup> <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0010696>

**7 Planification des urgences**

Deux échouements survenus à la saison de navigation dans l'Arctique de 2010 ont servi de rappel de l'importance de la planification des urgences et de l'évaluation des risques. Comme il est énoncé dans les *Directives pour la planification du voyage* de l'OMI (A.893(21)), le plan de voyage détaillé devrait inclure, entre autres, « *les plans d'urgence indiquant les mesures de remplacement à prendre pour mettre le navire en eau profonde ou le diriger vers un port de refuge ou un lieu de mouillage sûr en cas de situation critique nécessitant l'abandon du plan, compte tenu de l'existence à terre de procédures et de matériel d'intervention d'urgence, ainsi que de la nature de la cargaison et de la situation critique elle-même* ». L'accès aux services de soutien d'urgence est très limité dans les eaux de l'Arctique canadien. Le propriétaire du navire pourrait se préparer avant le voyage afin d'assurer un soutien d'urgence.

**8 Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques**

Au Canada, un régime législatif et réglementaire particulier est en place pour les eaux arctiques afin d'aborder les risques et dangers propres à la navigation dans l'Arctique et de prévenir la pollution. Le *Règlement sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires* (RPPEAN) traite des aspects de la construction et des opérations de la navigation dans l'Arctique, y compris la nécessité d'avoir recours à des officiers de navigation dans les glaces. Lors de la planification d'un voyage, il est essentiel que la cote glace du navire soit évaluée en fonction de l'état des glaces auquel le navire sera ou pourrait être confronté pendant le voyage. Le RPPEAN contient le système zones/dates (SZD) qui divise l'Arctique en 16 zones de contrôle de sécurité qui ont toutes des dates d'ouverture et de fermeture fixes pour les navires présentant diverses capacités de navigation dans les glaces (cote glace polaire). Le Système des régimes de glaces pour la navigation dans l'Arctique (SRGNA) a été lancé en tant que système plus souple tenant compte de l'état des glaces réel pour déterminer si l'entrée dans un régime de glaces est permise. Des détails sur les exigences du Canada et une orientation supplémentaire concernant les navires exploités dans les eaux arctiques peuvent être obtenus sur le site Web de Transports Canada.<sup>12</sup>

**9 Officier de navigation dans les glaces**

Il est important de noter (et de prévoir) la nécessité d'avoir un officier de navigation dans les glaces lors de la navigation dans une zone après les dates permises aux termes du RPPEAN. Même si un officier de navigation dans les glaces doit être à bord du navire dans certains cas<sup>13</sup> et le système de zones/dates ou le régime de glaces pour la navigation dans l'Arctique est respecté, il est toujours recommandé que des personnes expérimentées en matière de navigation dans les glaces soient à bord des navires exploités dans des eaux arctiques prises par les glaces.

Autorité : Transport Canada

---

<sup>12</sup> <http://tcwwwdev/marinesafety/debs/arctic/menu.htm>

<sup>13</sup> <http://tcwwwdev/marinesafety/debs/arctic/shipping-operations/ice-navigators.htm>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3311 - Port Moody to/à Howe Sound - Feuille 1 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983**

12-AOÛT-2011		LNMD. 08-JUIL-2011
Porter	un conduit sous-marin (Voir la Carte n° 1, L40.1)	joignant 49°19'03.9"N 122°56'40.8"W 49°19'03.5"N 122°56'27.3"W 49°18'53.9"N 122°56'07.9"W et 49°18'48.4"N 122°55'38.8"W MPO(6202464-01)

**3311 - Pender Harbour - Feuille 4 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 12-AOÛT-2011
Rayer	la profondeur de 6.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'45.4"N 124°01'14.5"W MPO(6202466-01)
Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'45.9"N 124°01'14.2"W MPO(6202466-02)
Rayer	la profondeur de 11.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'41.4"N 124°02'34.6"W MPO(6202466-03)
Porter	une profondeur de 8.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'41.2"N 124°02'34.6"W MPO(6202466-04)

**3311 - Grief Point to/à Desolation Sound - Feuille 5 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 12-AOÛT-2011
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°04'18.3"N 124°59'35.3"W MPO(6202468-01)

**3312 - Sutil Channel - Discovery Passage - Feuille 18 - Nouvelle édition - 05-JAN-2007 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 25-MARS-2011
Rayer	la profondeur de 1.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'31.6"N 125°12'46.5"W MPO(6202469-01)
Porter	une profondeur de 1.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'30.4"N 125°12'48.1"W MPO(6202469-02)

**3312 - Hoskyn Channel - Sutil Channel - Feuille 19 - Nouvelle édition - 05-JAN-2007 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 25-MARS-2011
Rayer	la profondeur de 1.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'31.6"N 125°12'46.5"W MPO(6202469-01)
Porter	une profondeur de 1.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'30.4"N 125°12'48.1"W MPO(6202469-02)

**3312 - Sechelt Inlet - Feuille 5 - Nouvelle édition - 05-JAN-2007 - NAD 1983**

26-AOÛT-2011		LNMD. 19-AOÛT-2011
Porter	une épave profondeur connue de 12.5 mètres (Voir la Carte n° 1, K26)	49°29'35.1"N 123°45'11.4"W MPO(6202471-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3313 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Feuille 21 - Nouvelle édition - 02-JAN-2009 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011		LNMD. 22-JUIL-2011
Remplacer	le feu FI G et d'un réflecteur radar avec une balises de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1 P1, S4, Qt)	49°09'48.4"N 123°55'15.7"W
		<i>(P2011018) LF(441.5) MPO(6202456-01)</i>

**3313 - Active Pass - Feuille 9 - Nouvelle édition - 02-JAN-2009 - NAD 1983**

12-AOÛT-2011		LNMD. 05-AOÛT-2011
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 0.7 mètres (Voir la Carte n° 1, K11)	48°53'14.3"N 123°19'32.1"W
		<i>MPO(6202465-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 0.9 mètres (Voir la Carte n° 1, K11)	48°53'10.8"N 123°19'33.6"W
		<i>MPO(6202465-02)</i>

**3411 - Sooke - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011		LNMD. 27-MARS-2009
Déplacer	la bouée à espar de bâbord, marquée V7 (Voir la Carte n° 1, Qg)	de 48°22'16.2"N 123°42'47.7"W à 48°22'14.9"N 123°42'48.2"W
		<i>(P2011021) MPO(6202459-01)</i>

**3458 - Approaches to/Approches à Nanaimo Harbour - Nouvelle édition - 10-MARS-1995 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011		LNMD. 21-AOÛT-2009
Remplacer	le feu FI G avec une balises de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1 P1, Qt)	49°09'48.4"N 123°55'15.7"W
		<i>(P2011018) LF(441.5) MPO(6202456-01)</i>

**3473 - Active Pass - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-MAI-2003 - NAD 1983**

12-AOÛT-2011		LNMD. 30-OCT-2009
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 0.7 mètres (Voir la Carte n° 1, K11)	48°53'14.3"N 123°19'32.1"W
		<i>MPO(6202465-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 0.9 mètres (Voir la Carte n° 1, K11)	48°53'10.8"N 123°19'33.6"W
		<i>MPO(6202465-02)</i>

**3489 - Barnston Island to/à Crescent Island - Feuille 2 - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983**

26-AOÛT-2011		LNMD. 15-JUIL-2011
Porter	une épave profondeur connue de 4 mètres (Voir la Carte n° 1, K26)	49°10'55.6"N 122°33'36.2"W
		<i>MPO(6202474-01)</i>
Porter	une épave profondeur connue de 6.5 mètres (Voir la Carte n° 1, K26)	49°10'54.7"N 122°33'32.7"W
		<i>MPO(6202474-02)</i>

**3494 - Vancouver Harbour Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983**

12-AOÛT-2011		LNMD. 24-DEC-2010
Porter	un conduit sous-marin (Voir la Carte n° 1, L40.1)	joignant 49°19'03.9"N 122°56'40.8"W 49°19'03.1"N 122°56'32.8"W 49°19'03.5"N 122°56'27.3"W 49°18'53.9"N 122°56'07.9"W 49°18'49.6"N 122°55'43.8"W et 49°18'48.4"N 122°55'38.8"W
		<i>MPO(6202464-01)</i>



**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3495 - Vancouver Harbour Eastern Portion/Partie Est - Feuille 1 - Nouvelle édition - 12-NOV-2004 - NAD 1983**

12-AOÛT-2011		LNMD. 27-MAI-2011
Porter	un conduit sous-marin (Voir la Carte n° 1, L40.1)	joignant 49°19'03.9"N 122°56'40.8"W 49°19'03.1"N 122°56'32.8"W 49°19'03.5"N 122°56'27.3"W 49°18'53.9"N 122°56'07.9"W 49°18'49.6"N 122°55'43.8"W et 49°18'48.4"N 122°55'38.8"W MPO(6202464-01)

**L/C3512 - Strait of Georgia, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983**

26-AOÛT-2011		LNMD. 04-FEV-2011
Rayer	le cote d'isobathe 20 (Voir la Carte n° 1, I30)	49°29'38.0"N 123°45'15.0"W MPO(6202471-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA370381	
Porter	une épave profondeur connue de 12.5 mètres (Voir la Carte n° 1, K26)	49°29'35.1"N 123°45'11.4"W MPO(6202471-02)

**3513 - Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 08-JUIL-2011
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°04'18.3"N 124°59'35.3"W MPO(6202468-01)

**3535 - Pender Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-AOÛT-1985 - NAD 1927**

19-AOÛT-2011		LNMD. 08-JUIL-2011
Rayer	la profondeur de 6.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'46.1"N 124°01'09.5"W MPO(6202466-01)
Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'46.5"N 124°01'09.2"W MPO(6202466-02)
Rayer	la profondeur de 11.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'42.1"N 124°02'29.7"W MPO(6202466-03)
Porter	une profondeur de 8.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	49°37'41.8"N 124°02'29.7"W MPO(6202466-04)

**3538 - Desolation Sound and/et Sutil Channel - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011		LNMD. 10-JUIN-2011
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°04'18.3"N 124°59'35.3"W MPO(6202468-01)
Rayer	la profondeur de 1.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'31.6"N 125°12'46.5"W MPO(6202469-01)
Porter	une profondeur de 1.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°06'30.4"N 125°12'48.1"W MPO(6202469-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3539 - Discovery Passage - Nouvelle édition - 30-MARS-2007 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011 LNM/D. 25-MARS-2011  
 Rayer la profondeur de 1.8 mètres 50°06'31.6"N 125°12'46.5"W  
 (Voir la Carte n° 1, I10) MPO(6202469-01)

Porter une profondeur de 1.2 mètres 50°06'30.4"N 125°12'48.1"W  
 (Voir la Carte n° 1, I10) MPO(6202469-02)

**3546 - Broughton Strait - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983**

19-AOÛT-2011 LNM/D. 04-JUIN-2010  
 Déplacer le feu FI R de 50°38'29.5"N 127°01'57.7"W  
 (Voir la Carte n° 1, P1) à 50°38'28.1"N 127°01'59.3"W  
 (P2011020) LF(552.5) MPO(6202458-01)

Rayer le brise-lames entre 50°38'27.5"N 127°01'56.5"W  
 (Voir la Carte n° 1, F4.1) et 50°38'29.5"N 127°01'57.7"W  
 MPO(6202458-02)

Porter un brise-lames entre 50°38'27.5"N 127°01'56.5"W  
 (Voir la Carte n° 1, F4.1) et 50°38'28.1"N 127°01'59.3"W  
 MPO(6202458-03)

**3674 - Millar Channel to à Estevan Point - Feuille 1 - Carte nouvelle - 01-DEC-1995 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011 LNM/D. 29-AVR-2011  
 Modifier FI 10s 18m pour lire FI 10s 28m vis-à-vis le feu 49°20'51.1"N 126°15'35.9"W  
 (Voir la Carte n° 1 P10.4) (P2011019) LF(117.5) MPO(6202457-01)

**3674 - Hot Springs Cove - Feuille 1 - Carte nouvelle - 01-DEC-1995 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011 LNM/D. 29-AVR-2011  
 Modifier FI 10s 18m pour lire FI 10s 28m vis-à-vis le feu 49°20'51.1"N 126°15'35.9"W  
 (Voir la Carte n° 1 P10.4) (P2011019) LF(117.5) MPO(6202457-01)

**3724 - Caamaño Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu**

05-AOÛT-2011 LNM/D. 08-AVR-2011  
 Modifier Chart/Carte 3719 pour lire Chart/Carte 3911 52°56'40.0"N 129°07'12.0"W  
 (Voir la Carte n° 1, A18) MPO(6202460-01)

Modifier Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3911 52°58'46.0"N 129°37'00.0"W  
 (Voir la Carte n° 1, A18) MPO(6202460-02)

Modifier Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3911 53°04'03.0"N 129°08'03.0"W  
 (Voir la Carte n° 1, A18) MPO(6202460-03)

12-AOÛT-2011 LNM/D. 05-AOÛT-2011  
 Modifier Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3910 52°44'33.0"N 129°16'12.0"W  
 (Voir la Carte n° 1, A18) MPO(6202463-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3726 - Laredo Sound and Approaches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu**

12-AOÛT-2011		LNM/D. 03-JUIN-2011
Modifier	Chart 3710 pour lire Chart 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°35'39.0"N 129°07'20.0"W  <i>MPO(6202463-02)</i>
Modifier	Chart 3710 pour lire Chart 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°30'58.0"N 129°00'24.0"W  <i>MPO(6202463-03)</i>
Modifier	Chart 3710 pour lire Chart 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°28'06.0"N 128°41'57.0"W  <i>MPO(6202463-04)</i>

**3728 - Milbanke Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 05-FEV-1982 - NAD 1927**

12-AOÛT-2011		LNM/D. 04-DEC-2009
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°28'03.0"N 128°43'12.0"W  <i>MPO(6202463-05)</i>
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°21'20.0"N 128°24'24.0"W  <i>MPO(6202463-06)</i>
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°17'48.0"N 128°20'54.0"W  <i>MPO(6202463-07)</i>

**3737 - Laredo Channel including/y compris Laredo Inlet and/et Surf Inlet - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1987 - Inconnu**

05-AOÛT-2011		LNM/D. 10-JUIN-2011
Modifier	Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	53°04'12.0"N 129°04'54.0"W  <i>MPO(6202460-04)</i>
Modifier	Chart/Carte 3719 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°56'52.0"N 129°07'06.0"W  <i>MPO(6202460-05)</i>
Modifier	Chart/Carte 3719 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°47'36.0"N 129°04'00.0"W  <i>MPO(6202460-06)</i>
Modifier	Chart/Carte 3719 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°46'02.0"N 129°03'00.0"W  <i>MPO(6202460-07)</i>
Modifier	Chart/Carte 3719 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°43'38.0"N 128°58'12.0"W  <i>MPO(6202460-08)</i>
12-AOÛT-2011		LNM/D. 05-AOÛT-2011
Modifier	Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°44'25.0"N 129°15'48.0"W  <i>MPO(6202463-08)</i>
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°35'38.0"N 129°07'18.0"W  <i>MPO(6202463-09)</i>
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°30'55.0"N 129°00'06.0"W  <i>MPO(6202463-10)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°28'06.0"N 128°42'12.0"W
		<i>MPO(6202463-11)</i>
<b>3742 - Otter Passage to/à McKay Reach - Nouvelle édition - 16-JUIL-1982 - NAD 1927</b>		
05-AOÛT-2011		LNM/D. 12-NOV-2010
Modifier	Chart/Carte 3723 pour lire Chart/Carte 3911 (Voir la Carte n° 1, A18)	53°04'03.0"N 129°08'03.0"W
		<i>MPO(6202460-03)</i>
<b>3807 - Atli Inlet to/à Selwyn Inlet - Nouvelle édition - 05-FEV-1999 - NAD 1983</b>		
19-AOÛT-2011		LNM/D. 15-AOÛT-2008
Rayer	la profondeur de 5.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	52°41'29.9"N 131°26'38.4"W
		<i>MPO(6202467-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 0.4 mètres (Voir la Carte n° 1, K11)	52°41'30.4"N 131°26'33.0"W
		<i>MPO(6202467-02)</i>
Porter	un rocher à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte n° 1, K12)	52°41'29.7"N 131°26'37.3"W
		<i>MPO(6202467-03)</i>
<b>3910 - Weeteeam Bay - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-AVR-2011 - NAD 1983</b>		
05-AOÛT-2011		
Rayer	la profondeur de 6.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	52°31'09.0"N 129°01'24.0"W
		<i>MPO(6202461-01)</i>
Porter	une profondeur de 5.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	52°31'08.4"N 129°01'24.0"W
		<i>MPO(6202461-02)</i>
<b>3931 - Smith Inlet, Boswell Inlet and/et Draney Inlet - Carte nouvelle - 21-FEV-1992 - NAD 1983</b>		
26-AOÛT-2011		LNM/D. (2322-1999)
Rayer	la profondeur de 40 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	51°17'25.9"N 127°23'23.4"W
		<i>MPO(6202470-01)</i>
Porter	une profondeur de 17.9 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	51°17'24.1"N 127°23'25.4"W
		<i>MPO(6202470-02)</i>
<b>3938 - Queens Sound to/à Seaforth Channel - Carte nouvelle - 02-AVR-2004 - NAD 1983</b>		
12-AOÛT-2011		LNM/D. 12-SEPT-2008
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°15'50.0"N 128°23'30.0"W
		<i>MPO(6202463-16)</i>
Modifier	Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 (Voir la Carte n° 1, A18)	52°16'57.0"N 128°25'23.0"W
		<i>MPO(6202463-17)</i>
Modifier	Adjoining Chart/Carte adjacente 3710 pour lire Adjoining Chart/Carte adjacente 3910 (Voir la Carte n° 1, A20)	à l'extérieur du cadre nord à 128°22'00.0"W
		<i>MPO(6202463-18)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3941 - Channels/Chenaux Vicinity of/Proximité de Milbanke Sound - Carte nouvelle - 25-AVR-2008 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011

Modifier Chart/Carte 3711 pour lire Chart/Carte 3911 52°33'00.0"N 128°29'24.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202460-09)*

Modifier Chart/Carte 3711 pour lire Chart/Carte 3911 52°36'36.0"N 128°30'06.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202460-10)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA470577

12-AOÛT-2011

Modifier Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 52°21'46.0"N 128°22'00.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202463-12)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA470577

Modifier Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 52°19'02.0"N 128°23'30.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202463-13)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA470577

Modifier Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 52°16'56.0"N 128°25'30.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202463-14)*

Modifier Chart/Carte 3710 pour lire Chart/Carte 3910 52°15'48.0"N 128°23'20.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202463-15)*

**3943 - Finlayson Channel and/et Tolmie Channel - Carte nouvelle - 25-AVR-2008 - NAD 1983**

05-AOÛT-2011

Modifier Chart/Carte 3711 pour lire Chart/Carte 3911 52°37'17.0"N 128°30'09.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202460-11)*

Porter Chart/Carte 3911 52°41'36.0"N 128°32'00.0"W  
(Voir la Carte n° 1, A18)  
*MPO(6202460-12)*

**5410 - Coral Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 25-MARS-1977 - Positionnement astronomique**

26-AOÛT-2011

Modifier FI 6 sec 66ft 8M pour lire FI 5s 66ft 7M vis-à-vis le feu 64°00'30.0"N 083°13'01.0"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
*LF(2545) MPO(6603721-01)*

Modifier FI 6 sec 69ft 7M pour lire FI 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu 64°07'33.0"N 083°15'13.0"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
*LF(2546) MPO(6603721-02)*

**5410 - Munn Bay - Nouvelle édition - 25-MARS-1977 - Positionnement astronomique**

26-AOÛT-2011

Modifier FI 6 sec 69ft 7M pour lire FI 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu 64°07'33.0"N 083°15'13.0"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
*LF(2546) MPO(6603721-02)*

**PARTIE 2 – Édition 08/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**5449 - Hudson Bay Baie d'Hudson, Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 15-AOÛT-1986 - Inconnu**

26-AOÛT-2011		LN/D. 14-JUIL-2006
Modifier	FI 6s 66ft 8M pour lire FI 5s 66ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°00'24.0"N 083°13'01.0"W  <i>LF(2545) MPO(6603721-01)</i>
Modifier	FI 6s 69ft 7M pour lire FI 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°07'42.0"N 083°15'00.0"W  <i>LF(2546) MPO(6603721-02)</i>
Modifier	FI 6s 165ft 10M pour lire FI 5s 165ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°54'18.0"N 081°53'50.0"W  <i>LF(2548) MPO(6603721-03)</i>
Modifier	FI 6s 61ft 7M pour lire FI 5s 61ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°25'00.0"N 079°36'20.0"W  <i>LF(2550) MPO(6603721-04)</i>
Modifier	FI 6s 77ft 10M pour lire FI 5s 77ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	61°35'06.0"N 079°48'50.0"W  <i>LF(2551) MPO(6603721-05)</i>

**5450 - Hudson Strait/Détroit d'Hudson - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu**

26-AOÛT-2011		LN/D. 01-OCT-2010
Modifier	FI 6s 61ft 7M pour lire FI 5s 61ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°24'48.0"N 079°36'00.0"W  <i>LF(2550) MPO(6603721-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA173378	
Modifier	FI 6s 77ft 10M pour lire FI 5s 77ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	61°34'36.0"N 079°48'30.0"W  <i>LF(2551) MPO(6603721-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA173378	

**6310 - Lake Athabasca / Lac Athabasca - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu**

12-AOÛT-2011		LN/D. 29-JUIL-2011
Rayer	le feu FI 2s 39ft (Voir la carte n° 1, P1)	58°59'15.0"N 110°27'00.0"W  <i>(A2011016) LF(1656) MPO(6603714-01)</i>
Porter	un îlot (Voir la carte n° 1, K10)	58°59'15.0"N 110°27'00.0"W  <i>MPO(6603714-02)</i>

**7082 - Cape Baring to/à Cambridge Bay - Nouvelle édition - 20-FEV-2004 - Inconnu**

05-AOÛT-2011		LN/D. 15-OCT-2010
Modifier	la note Chart/Carte 7780 pour lire Chart/Carte 7790 (Voir la carte n° 1, A18)	68°10'30.0"N 106°59'00.0"W  <i>MPO(6603701-01)</i>

**PARTIE 4 – Édition 08/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Les chapitres I à VI des *Instructions nautiques, Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994*, sont annulés et remplacés par le nouveau fascicule des *Instructions nautiques, ARC 403 — Arctique de l'Ouest, première édition, 2011*, offert en format d'impression sur demande (ISD).

(C2011-057.01)

Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, septième édition, 1989 —

Chapitre VII — Paragraphe 75, après « milles 39,3 et 43,6. » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 09/2008)

Supprimer : « Les bouées lumineuses ... réflecteurs radar. »

(C2011-058.01)

**PARTIE 5 – Édition 08/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**PACIFIQUE**

117.5 G5226.2	Sharp Point	Côté Est de l'entrée de l'anse Hot Springs. 49 20 51.1 126 15 35.9	FI W	10s	28.4	10	Tour cylindrique blanche.	Lum. 1 s; obs. 9 s. À longueur d'année.  <b>Cornet - Son 3 s; sil. 27 s.</b>
								<b>Carte:3674</b> <b>Éd. 08/11(P11-019)</b>
441.5 G5493.2	Nanaimo Harbour - Épi de l'entrée							Rayer du Livre.
								<b>Carte:3447</b> <b>Éd. 08/11(P11-018)</b>
552.5	Sointula, brise-lames	Extrémité du brise- lames. 50 38 28.1 127 01 59.3	FI R	4s	4.5	3	Mât, marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année.
								<b>Carte:3546</b> <b>Éd. 08/11(P11-020)</b>
651.5 G5740.5	Harbour Rock	Passe Stewart. 53 23 16.3 129 16 38.5	FI G	4s	3.4	4	Mât, margue de jour carrée verte, blanche et noire.	À longueur d'année.
								<b>Carte:3945</b> <b>Éd. 08/11(P11-022)</b>
Feu de (E.I.) 2546 H35	Munn Bay (Coral Harbour)	À l'Ouest du havre, île Southampton. 64 07 33 83 15 13	FI W	5s	21.0	7	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 11.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
								<b>Carte:5410</b> <b>Éd. 08/11</b>
Feu de (E.I.) 2548 H33	Cape Pembroke	Extrémité NE. de l'île Coats. 62 54 30 81 53 30	FI W	5s	16.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 10.9	Lum. 1 s; obs. 4 s. Saisonnier.
								<b>Carte:5449</b> <b>Éd. 08/11</b>
Feu de (E.I.) 2550 H36	Mansel Island <b>Racon -- (K)</b> <b>Bande X &amp; S</b>	Extrémité Nord de l'île. 62 25 00 79 36 30	FI W	5s	18.6	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 15.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
								<b>Carte:5449</b> <b>Éd. 08/11</b>
Feu de (E.I.) 2551 H36.1	Cape Acadia (Mansel Island)	Extrémité Sud de l'île. 61 35 00 79 48 30	FI W	5s	23.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 19.2	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
								<b>Carte:5449</b> <b>Éd. 08/11</b>



**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Date: .....

Nom du navire ou de l'expéditeur: .....

Adresse de l'expéditeur: .....  
Numéro Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure(UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

[atn-aln@dfo-mpo.gc.ca](mailto:atn-aln@dfo-mpo.gc.ca)

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)